



**INTER  
 PRO35**

**Le SYNDICALISME  
 INDÉPENDANT**

**RÉSISTER  
 REVENDIQUER  
 RECONQUÉRIR**

BULLETIN MENSUEL D'INFORMATION DES ORGANISATIONS SYNDICALES DE L'UNION DÉPARTEMENTALE FORCE OUVRIÈRE D'ILLE-ET-VILAINE

**SEPT. 2020  
 N°218  
 Au sommaire**

- ÉDITORIAL (P1)
- LU DANS LA PRESSE (P2)
- 17 SEPTEMBRE (P3)
- NOTRE AG (P5-6)
- EN DIRECT DES SYNDICATS (P6)
- AFFICHETTE PANNEAUX (P7)
- INFO UD, CALENDRIER DES STAGES, UL ET AFOC, INFOS ET LE DESSIN DE PATOCHE (P8)



**“ L'URGENCE DE VIVRE !**

Une chape de plomb semble s'être posée sur notre vie.

La peur s'est installée aux 4 coins du monde et il est bien difficile de lutter contre ce contexte mortifère pour les droits collectifs. Peur de la maladie, peur de l'autre, peur de perdre son emploi, peur d'un avenir qui semble bien incertain. Une peur qui arrange bien le système capitaliste.

La peur est humaine mais elle n'écarte pas le danger. De tous temps et en tous lieux dans les moments de crise, des femmes et des hommes ont relevé collectivement la tête, ont résisté et se sont réappropriés leur vie.

Car au final, tout revient à cela :

- Laisse t-on les gouvernants et ceux qui les ont mis en place nous manipuler ?
- Laisse t-on les plans de licenciements se multiplier malgré des aides publiques colossales ?
- Laisse t-on les grands patrons et les actionnaires se frotter les mains et engranger des dividendes et nous expliquer qu'il n'y a pas d'argent pour les salarié(e)s ?
- Laisse t-on les services publics dépérir ?
- Laisse t-on l'individualisation (retraite par point) et l'ubérisation triompher ?
- Laisse t-on les libertés publiques bafouer ?
- Laisse t-on notre dignité mourir dans le silence des pantoufles ?

Nous répondons résolument non et nous agissons en conséquence, avec humilité mais ténacité. C'est le sens de notre appel à la grève et à la manifestation le 17 septembre dernier.

Nous travaillons à l'unité de tous les travailleurs du privé comme du public, à l'unité des organisations syndicales sur des revendications claires, à l'unité des générations.

Il n'y a pas d'autre issue pour reprendre en main notre destin collectif

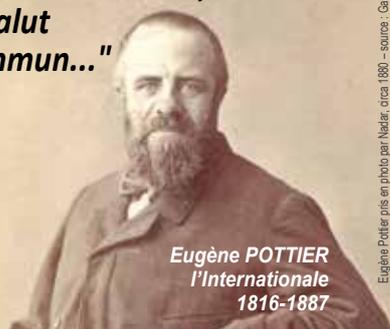
**Vivre, c'est lutter !**

**"QUE VIVE LA SOCIALE ! VIVE LA CGT FORCE-OUVRIÈRE !"**

Rennes, le 21 septembre 2020  
 Fabrice LERESTIF  
 Secrétaire Général

**LA CITATION DU MOIS**

**"... producteurs sauvons  
 nous nous-mêmes, décrétons  
 le salut  
 commun..."**



Eugène POTTIER  
 l'Internationale  
 1816-1887

Eugène Pottier pris en photo par Nadar, circa 1880 - source : Gallica-BnF

**Rentrée syndicale en Ille-et-Vilaine :  
FO veut « opposer le collectif au virus de la peur ».**

En cette rentrée où la crise sanitaire peut faire craindre le pire sur le front social et l'emploi, Fabrice Lerestif le leader de Force ouvrière en Ille-et-Vilaine, en appelle au « collectif face au virus de la peur, que le gouvernement instrumentalise ».



Fabrice Lerestif, secrétaire de Force ouvrière en Ille-et-Vilaine. | OUEST-FRANCE

Fabrice Lerestif est le secrétaire de Force ouvrière en Ille-et-Vilaine. Il en appelle au « collectif face au virus de la peur ».

### **Alinéa à Cap Malo**

Alinéa placée en redressement puis reprise à la barre du tribunal de commerce par son propre actionnaire, la famille Mulliez. « **C'est une manœuvre financière, l'exemple de ces entreprises qui profitent de la crise sanitaire pour licencier** », assène Fabrice Lerestif qui pense bien sûr aux salariés de La Mézière. En effet, le plan de reprise prévoit la fermeture d'une vingtaine de magasins, **dont celui de Cap Malo qui emploie 52 personnes**. Décision lundi 31 août 2020.

### **« Pas un licenciement ! »**

FO redoute un effet d'aubaine du Covid-19 pour les entreprises qui « **seraient tentées de licencier, de réduire les salaires en échange du maintien de l'emploi, d'augmenter le temps de travail** ». Fabrice Lerestif prévient : « **D'accord pour les aides publiques aux entreprises, mais à la condition qu'il n'y ait aucun licenciement.** »

Une journée nationale de mobilisation intersyndicale est prévue jeudi 17 septembre 2020.

### **La peur « instrumentalisée »**

Le leader de FO ne va pas jusqu'à dire, bien sûr, que le virus soit la faute du gouvernement. En revanche, il estime que ce dernier « **instrumentalise la crise sanitaire pour tétaniser, diviser, entretenir la peur et distiller l'isolement** ». Face à cela, il en appelle « **au collectif, à dépasser collectivement cette peur pour apporter au contraire de l'espoir aux salariés, aux demandeurs d'emploi, mais aussi à notre jeunesse** ». Pourtant, l'on s'attend à une forte hausse du chômage. « **Rien n'est inéluctable et rien n'est pire que la passivité, la résignation, qui sont des poisons mortels pour la démocratie** ».

### **La réforme des retraites pas enterrée**

Le gouvernement compte bien remettre sur la table le projet de réforme des retraites. Reprise des négociations avec les partenaires sociaux début 2021. Fabrice Lerestif y voit « **une stratégie politicienne pour tenter de faire aboutir une réforme injuste, à un an de la présidentielle** ».

Ouest-France Laurent LE GOFF. Publié le 28/08/2020

## Ille-et-Vilaine.

### Les syndicats appellent à des rassemblements ce jeudi

Les syndicats mobilisent jeudi 17 septembre, « pour une rupture sociale et environnementale ». Une manifestation est prévue à Rennes, malgré le virus. « Rien ne nous fera taire », résumant les militants.

# 17

## SEPTEMBRE



Les représentants du syndicat étudiant Union pirate, des enseignants de la FSU, de Force ouvrière et de la CGT, appellent plus que jamais à se mobiliser sur le terrain social. | OUEST-FRANCE

Manifestera, manifestera pas ?

Les syndicats ont déposé officiellement le parcours qu'ils prévoient d'emprunter, ce jeudi 17 septembre à Rennes, Vitry, Fougères et Redon. Pas de réponse de la préfecture pour l'instant. « De toute façon, il y aura au moins un rassemblement sur l'esplanade de Gaulle, suffisamment vaste pour faire respecter la distanciation », assurent les représentants de FO, CGT, FSU, Union pirate et Solidaires. Fabrice Lerestif (Force Ouvrière), en appelle au « collectif face au virus de la peur, qui tétanise, qui isole, et que le gouvernement instrumentalise ».

... / ...

EXTRAIT : Ouest-France Laurent LE GOFF. Publié le 14/09/2020

Nous étions plus de 1000 dans les rues de Rennes ! C'est un signe de résistance et d'unité que je salue à un moment où tout, absolument tout, est fait pour faire taire les revendications. Celles-ci et notamment l'arrêt immédiat des licenciements ont été portées haut et fort ce jour et c'est un point d'appui pour l'avenir. Merci aux camarades FO de tous secteurs (privés et publics) qui se sont mobilisés.



# NOTRE AG

## Notre AG s'est tenue ce vendredi 18 septembre ce fût une belle AG !

Certes, il y a avait moins de monde que les AG précédentes (vu le contexte, on s'y attendait) mais ce sont tout de même 74 camarades qui étaient présents représentant 24 syndicats (14 du privé, 10 du public), l'Union Des Retraités, l'AFOC et les UL de St.Malo et Fougères.

Belle AG aussi parce que, sous la présidence de notre ami Joël, le débat a été riche et constructif. 11 camarades (5 du privé, 5 du public et la secrétaire de l'UDR) sont intervenus suite à mon rapport d'activité et la cohésion et l'unité de l'organisation ont été manifestes.

Cohésion de l'organisation aussi au moment de discuter de la résolution (adoptée à l'unanimité) présentée par Sylvain. Cette résolution (ci-jointe) fixe notre feuille de route pour les semaines qui viennent et donne un mandat pour le Comité Confédéral National du 23 et 24 septembre.

À un moment où tout est fait pour inciter à la division, la résignation et au silence, **nous ne pouvons que nous féliciter de cette unité interne de l'organisation au plan départemental et de cette combativité que la mobilisation unitaire interprofessionnelle d'hier a encore confirmée malgré tous les obstacles.**

Le fait que nous progressions en timbres et en implantations est le signe aussi que nos adhérent(e)s et les salarié(e)s en général nous font confiance et reconnaissent notre travail acharné de terrain, notre indépendance et notre constance.

Et comme l'a rappelée Stéphanie Secrétaire de l'UL de Fougères, l'UD au travers de Patrick s'est donné les moyens de pouvoir continuer d'échanger et d'apporter son soutien durant cette période de confinement et combien cela a été positif pour tous.

**L'UD FO d'Ille-et-Vilaine est debout et bien debout, grâce à ses syndicats, ses militantes et militants infatigables et compte bien continuer à défendre résolument les travailleurs, retraités, privés d'emploi contre la macroneuse.**



# Résolution de l'AG de l'UD FO 35 du 18 septembre 2020

**NOTRE  
AG**

**Urgence sanitaire, sociale, économique, démocratique, environnementale :  
Personne ne nous fera taire ! Résistance !**

**L'AG de l'UD FO 35**, réunie à Rennes le 18 septembre 2020, se tient dans un contexte d'attaques catastrophiques contre les salariés, les agents de la fonction publique, les retraités, les privés d'emploi, les jeunes. De ce point de vue, le plan de "relance", essentiellement tourné vers les aides aux seules entreprises ne répond en rien aux revendications des travailleurs. La crise sanitaire est instrumentalisée par le gouvernement et le patronat pour remettre en cause les droits collectifs, les libertés démocratiques, poursuivre, voire amplifier les contre réformes, et leur permettre ainsi de continuer à engranger profits et pouvoir.

**L'AG de l'UD** réaffirme donc le rôle essentiel du syndicat dans la défense, en toute indépendance, des intérêts particuliers, matériels et moraux des travailleurs. Contre le virus de la peur, contre la volonté de nous faire taire, elle oppose sa détermination à porter en tous lieux les revendications, à organiser la résistance et la reconquête de tous les droits.

**L'AG de l'UD** maintient toutes les revendications adoptées à l'unanimité lors du Congrès de l'UD du 27 septembre 2019 à Fougères. Dans la situation actuelle, elle exige notamment :

- **L'arrêt des licenciements, et leur interdiction pour les entreprises qui perçoivent des aides publiques,**
- **L'augmentation des salaires,**
- **La mise en œuvre de mesures de protection efficaces des travailleurs, notamment par la gratuité des masques et de leur entretien et des tests en milieu de travail. La protection de la vie des travailleurs n'a pas de prix, la responsabilité des employeurs doit être engagée,**
- **L'abandon des réformes mortifères de l'assurance chômage et de la retraite par point,**
- **Une revalorisation significative des pensions de retraite des retraités en situation de handicap,**
- **Le maintien de la prise en charge de la perte d'autonomie et de la dépendance par l'Assurance Maladie de la Sécurité Sociale (contre la création d'une 5<sup>ème</sup> branche),**
- **L'abrogation de la loi de transformation de la Fonction publique,**
- **L'arrêt de l'opposition systématique au profit du patronat et du gouvernement des politiques sociales et environnementales,**
- **Le respect des libertés démocratiques, dont les libertés syndicales et celles de se rassembler et de manifester. Elle exige la fin de l'état d'urgence.**

**L'AG de l'UD** considère que notre appel à la grève et à la manifestation interprofessionnelle le 17 septembre, dans l'unité, constituait un premier message de résistance, de tous les travailleurs, du privé et du public. Avec un bon millier de manifestants à Rennes, les salariés, les retraités, les jeunes, les chômeurs ont montré qu'ils n'étaient pas résignés.

Il y a urgence. La situation exige détermination, ténacité, lucidité. La crise sanitaire est le fait de l'incurie des gouvernements qui ont démantelé les services publics. Patronat et gouvernement sont responsables de la crise économique, sociale, environnementale et démocratique. Ce n'est pas aux travailleurs d'en payer les conséquences !

**L'AG de l'UD** considère que, dans cette situation, il est du devoir du Comité Confédéral National qui se tiendra les 23 et 24 septembre de prendre toutes ses responsabilités et de prendre toutes les dispositions pour construire dès à présent la mobilisation interprofessionnelle, dans l'unité syndicale, sur des revendications claires, avec tous les syndicats, tous les militants, les adhérents, du public et du privé, pour engager la résistance, porter les revendications et reconquérir.

**Votée à l'unanimité**

### AG SIDFOFPA OUEST

Le 2 juillet dernier, les adhérents des syndicats départementaux du Finistère, du Morbihan, des Côtes d'Armor et d'Ille-et-Vilaine (SIDFOFPA 29, 22, 56 et 35) se sont réunis en assemblée générale ordinaire puis en assemblée générale constitutive au centre AFPA de Rennes en, présence de Nathalie TONDOLO, secrétaire générale de la SFNFOFPA.

Les travaux de l'assemblée ont été présidés par Mostafa BOULIL, Fabrice LERESTIF y est également intervenu.

Tout d'abord, les syndicats départementaux se sont réunis en assemblée générale pour l'approbation des comptes, donner quitus aux trésoriers, reconduire le bureau sortant dans la plupart des cas et enfin acter de leur dissolution et de la création d'un syndicat interdépartemental conformément au Congrès de Clermont-Ferrand.

La réunion des adhérents des SDFOFPA du 29, 22, 56 et 35 s'est ensuite transformée en assemblée générale constitutive pour la création d'un syndicat interdépartemental CGT-FORCE OUVRIERE des Personnels de la Formation Professionnelle des Adultes des départements du Finistère, des Côtes d'Armor, du Morbihan et d'Ille-et-Vilaine (SIDFOFPA Ouest).

Les débats sur le projet de statut ont été riches, les amendements ont été nombreux.

À l'issue des échanges, les statuts ont été adoptés.

Le bureau a également été élu. Il est composé de Fabrice LE HEN (archiviste), Lydie PERGAY (trésorière adjointe), Stéphane HÉLIÈS (trésorier), Stéphane KNAPP (secrétaire adjoint), Jean-Marc LEMÉE (secrétaire).

L'assemblée a également procédé à l'élection des délégués syndicaux. Hervé FUSTEC, Stéphane KNAPP et Jean-Marc LEMÉE ont été élus.

Ces trois votes ont été unanimes.

La situation de l'AFPA, en ce début d'été, semblait enfin recouvrer une certaine stabilité après les mois difficiles suite à l'annonce d'un Plan de Sauvegarde de l'Emploi.

Le plan de départ volontaire mis en place pour empêcher les licenciements avait porté ses fruits et nombre de salariés s'étaient portés candidats. Les uns ont liquidé leurs droits à la retraite, d'autres ont adhéré à un Dispositif de Transition de Fin de Carrière (sur une durée de 30 mois maximum), certains ont également opté pour un départ à l'externe ou pour le Congé de Reclassement.

Mais le 23 juillet dernier, le tribunal administratif saisi par la CGT-AFPA et SUD-AFPA a annulé l'autorisation d'homologation du PSE de l'AFPA, émise par la DIRECCTE de Seine Saint Denis.

À ce jour, quelles sont les conséquences pour les salariés qui se sont portés volontaires ? Quelles sont les conséquences pour l'AFPA ?

Car si la décision du tribunal porte sur l'homologation, elle annule également le PSE.

Si il n'y a plus de PSE, les conditions de départ volontaire sont-elles encore d'actualité ?

Peut-on être dans un congé de reclassement sans PSE ?

L'exonération de cotisations sociales due au départ dans le cadre d'un PSE est-elle toujours d'actualité ?

Le seul point positif à cette décision, c'est que les salariés qui ont été licenciés (un peu plus de 160 sur les près de 1600 prévus) sont aujourd'hui en capacité de demander leur réintégration à l'AFPA.

La direction de l'AFPA indique aux salariés qui l'interrogent sur ce sujet que « rien ne change ».

Elle vient de décider de faire appel de la décision du tribunal administratif et en a informé les salariés le 15 septembre.

**Le SIDFOFPA Ouest ne manquera pas de vous tenir informé des suites !**



### FNEC FP Force Ouvrière 35 :

Au siège de l'union départementale FO de l'Ille-et-Vilaine s'est tenue le congrès de la FNEC-FP FO le 28 août sous la présidence de Fabrice LERESTIF (SG UD FO35). Le rapport d'activité présenté par le Secrétaire Départemental (Mostafa BOULIL) a été voté à l'unanimité. Une résolution amendée et votée.

**Les nouveaux membres élus :**

**Mostafa BOULIL (secrétaire départemental), Céline FERREIRA (secrétaire adjointe), Patrick VÉGUER (trésorier).**



# TU VEUX

Faire valoir tes droits

Défendre  
l'emploi

LUTTER contre les  
DISCRIMINATIONS

Un meilleur  
salaire

Jouer collectif ...

Défendre  
la protection  
sociale

& être entendu !



# REJOINS

# FO

Contact **FO** :

L'UD  
VOUS  
INFORME

ÉLECTIONS  
TPE  
2021  
25  
JANVIER  
de  
7  
FÉVRIER

SALARIÉ D'UNE TRÈS PETITE  
ENTREPRISE, JE VOTE AUX  
ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Un particulier-employeur, une entreprise ou une association de moins  
de 11 salariés sont des « Très Petites Entreprises » dites TPE.



mon vote  
c'est ma force



ÉLECTIONS  
TPE 2021

Nous  
sommes tous  
concernés !

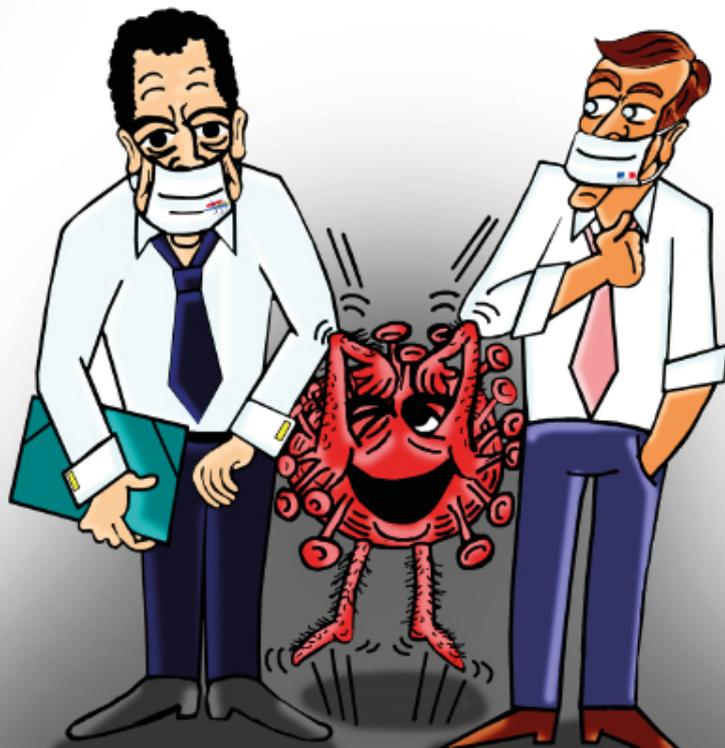
## ABROGATION DES LOIS SCÉLÉRATES SUR LES RETRAITES

- ▶ Retour au droit à la retraite à 60 ans à taux plein.
- ▶ Blocage de tout allongement de la durée de cotisation et retour aux 37,5 annuités.
- ▶ Maintien du système solidaire de la répartition (contre le système par points) et retour au calcul sur les dix meilleures années dans le privé.
- ▶ Maintien du code des pensions et du calcul sur les six derniers mois dans le public.
- ▶ Revalorisation des pensions.

**Pour FO, le dossier n'est pas clos,  
rien n'est réglé, FO ne lâchera pas !**

# LE GANG DE LA PEUR

**Licenciements, baisse de salaire,  
atteinte au droit du travail,  
attaque du droit syndical, ...**



## nos stages

### STAGES CFMS 2020

DATES	INTITULÉ	DURÉE
Du 28 SEPTEMBRE au 2 OCTOBRE	DÉCOUVERTE de FO	5 jours

SI LES DATES NE VOUS CONVIENNENT PAS,  
il est possible de s'inscrire à un stage identique  
dans les départements 22, 29 ou 56.

NE PAS HÉSITER À NOUS CONTACTER :  
02.99.65.36.50 ou [ud.fo35@wanadoo.fr](mailto:ud.fo35@wanadoo.fr)

## NOS Unions Locales

### RENNES

35, rue d'Échange 35000  
RENNES

02.99.65.36.60

[ulforennes@gmail.com](mailto:ulforennes@gmail.com)

### ST MALO

8, rue Ernest Renan 35400 SAINT MALO

09.66.96.37.97

[ulfostmalo@wanadoo.fr](mailto:ulfostmalo@wanadoo.fr)

Mardi et vendredi 9h-12h et 14h-17h

### GUICHEN

07.83.67.25.78

[ulfoguichen@gmail.com](mailto:ulfoguichen@gmail.com)

### FOUGÈRES

7, rue Charles Malard 35300 FOUGÈRES

02.99.99.00.49

[ulfofougeres@orange.fr](mailto:ulfofougeres@orange.fr)

Tous les mardis après-midi,  
(juridique : un lundi sur trois)

### VITRÉ

13, rue Pasteur 35500 VITRÉ

02.99.74.42.80

[ulfovitre@orange.fr](mailto:ulfovitre@orange.fr)

Vendredi 11h30-14h30

### REDON

1, rue du Tribunal 35600 REDON

02.99.71.16.80

06.26.88.51.88

[fo.redon@yahoo.fr](mailto:fo.redon@yahoo.fr)

## PERMANENCES

# AFOC

# 35

Informier  
Conseiller  
Défendre  
Représenter  
Accompagner

## L'AFOC 35

n'assure pas  
de permanence  
en cette période  
difficile.

**CONTACTEZ NOUS  
POUR PRENDRE  
RDV**

## POUR PLUS D'INFOS :



Pensez à vos timbres :  
commande, paiements  
et suivi sur eFO.

TIMBRES 2020 : 4,95 €  
[tresorerie.udfo35@orange.fr](mailto:tresorerie.udfo35@orange.fr)